



Copropriétés en France

Borne Recharge Service et ENGIE s'associent pour proposer une offre packagée d'électricité

Paris, le 17 octobre 2016

Borne Recharge Service s'associe à ENGIE pour offrir aux syndicats de copropriétaires et aux syndicats de copropriétés une offre parfaitement adaptée à leurs besoins : leur permettre de bénéficier d'une électricité compétitive pour les parties communes des immeubles collectifs, mais également mettre à disposition un service complémentaire de borne de recharge des véhicules électriques.

Cette offre globale répond à une préoccupation nouvelle : pouvoir intégrer un système de recharge des voitures électriques dans les parkings des bâtiments collectifs. Aujourd'hui, les habitants d'immeubles collectifs ne disposent pas de solutions simples pour recharger un véhicule électrique ou hybride-rechargeable. La solution packagée par ENGIE et Borne Recharge Service permet tout à la fois de disposer d'une offre d'électricité pour les parties communes des immeubles, et également d'un point de recharge à domicile.

Pour recharger son véhicule, il suffit de le connecter à la borne installée près de sa place de parking et de le reprendre chargé le matin ; ou bien, au bureau, de recharger un scooter ou une voiture pendant les heures de travail.

Une offre packagée pour une solution simple et compétitive

ENGIE et Borne Recharge Service s'associent pour proposer une solution simple de recharge des véhicules électriques compatible avec toutes les marques et tous les modèles. Cette offre comprend :

- La fourniture et l'installation de la borne de recharge
- Le raccordement des services de gestion, pour l'affectation des consommations électriques

Cette offre est éligible au programme Advenir¹ et au crédit d'impôt Transition Energétique (CITE)² de 30 %.



¹ Advenir est un programme de financement ayant pour objectif favoriser l'installation dans le résidentiel collectif et les entreprises de bornes de recharge privées dotées de système de pilotage pour mesurer l'efficacité énergétique de la recharge des véhicules électriques et ses impacts sur le réseau.

Montant de l'offre :

- Tarif unique de 1 790 € TTC (avant subvention nationale ou locale), soit 100 € de remise sur le prix catalogue pour la borne de recharge et son installation
- Un abonnement mensuel de 11,50 € TTC aux services de Borne Recharge Service, offert les 6 premiers mois soit une réduction totale de 69 €
- 75 € offerts par BRS sur les premières consommations d'électricité

Cette offre est cumulable avec les offres partenaires de Borne Recharge Service : Nissan, Kia Motors France et le Compte Epargne CO₂.

Informations complémentaires sur www.bornerecharge.fr et www.entreprises-collectivites.engie.fr/coproprietes/coproelec

A propos d'ENGIE

ENGIE inscrit la croissance responsable au cœur de ses métiers (électricité, gaz naturel, services à l'énergie) pour relever les grands enjeux de la transition énergétique vers une économie sobre en carbone : l'accès à une énergie durable, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique et l'utilisation raisonnée des ressources. Le Groupe développe des solutions performantes et innovantes pour les particuliers, les villes et les entreprises en s'appuyant notamment sur son expertise dans quatre secteurs clés : les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, le gaz naturel liquéfié et les technologies numériques. ENGIE compte 154 950 collaborateurs dans le monde pour un chiffre d'affaires en 2015 de 69,9 milliards d'euros. Coté à Paris et Bruxelles (ENGI), le Groupe est représenté dans les principaux indices internationaux : CAC 40, BEL 20, DJ Euro Stoxx 50, Euronext 100, FTSE Eurotop 100, MSCI Europe, DJSI World, DJSI Europe et Euronext Vigeo (Eurozone 120, Europe 120 et France 20).

A propos de Borne Recharge Service

Borne Recharge Service développe des solutions de recharge pour véhicules électriques dans l'habitat collectif ou individuel et les entreprises. « Vous roulez, vous branchez, BRS se charge du reste ». Borne Recharge Service est également partenaire officiel du groupe Nissan, de Kia Motors France et de Compte Epargne CO₂, et a reçu une distinction lors des trophées de « l'automobile et l'entreprise 2015 » dans la catégorie mobilité durable. Borne Recharge Service est recommandé par Renault. Borne Recharge Service, une solution simple, un budget maîtrisé et une disponibilité qui vous est acquise. www.bornerecharge.fr

Contacts presse :

ENGIE

Service Relations Médias
Tél. : 01.44.22.24.35
Mail : engiepress@engie.com

Borne Recharge Service

John Honoré
Tél. : 06.01.31.10.91
Mail : jhonore@bornerecharge.fr

² Le crédit d'impôt pour la transition énergétique en vigueur concerne les dépenses de travaux payées à compter du 1er septembre 2014 (dispositions issues de l'article 3 de la loi de finances initiale pour 2015) et a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2016 (article 106 de la loi de finances initiale pour 2016).